



Le Conseil d'Etat

2646-2026

Département fédéral de
l'environnement, des transports, de
l'énergie et de la communication
(DETEC)
Monsieur Albert RÖSTI
Conseiller fédéral

Par courriel : recht@bafu.admin.ch

Concerne : ratification et mise en œuvre de l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (accord de protection de la haute mer) - procédure de consultation

Monsieur le Conseiller fédéral,

Votre courrier du 12 juin dernier nous est bien parvenu et a retenu toute notre attention.

Notre Conseil soutient pleinement la ratification de l'Accord cité en titre, en soulignant les avancées qu'il va permettre. Il appuie également la mise en œuvre de cet accord par une loi fédérale dédiée, visant à lutter de manière cohérente et coopérative contre la perte de diversité biologique marine et la dégradation des écosystèmes marins, notamment face aux impacts combinés du changement climatique, de la pollution et des utilisations non durables.

Le Conseil d'Etat souhaite attirer l'attention du Conseil fédéral sur la position singulière qu'occupe le canton de Genève dans l'écosystème économique lié à la mer, alors même qu'il ne dispose d'aucun accès direct à celle-ci.

Genève héberge en effet un nombre significatif d'acteurs dont l'activité entretient un lien direct ou indirect avec le transport maritime : des armateurs de rang mondial – à l'image de MSC, qui gère depuis Genève l'une des plus importantes flottes internationales – des sociétés d'affrètement et de gestion de flottes, ainsi qu'un tissu dense d'entreprises actives dans le négoce de matières premières, leur financement et les services aux navires.

Cette réalité économique confère à Genève une responsabilité accrue : les acteurs qui y sont domiciliés bénéficient des ressources et des routes maritimes mondiales et doivent, à ce titre, contribuer à la préservation de la haute mer et de sa diversité biologique.

En vous remerciant d'avance pour l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de notre haute considération.

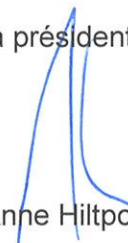
AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

Le vice-chancelier :



Patrick Ferraris

La présidente :



Anne Hiltbold